

Maisières-Canal : rapport préliminaire sur une nouvelle occupation paléolithique

Rebecca MILLER, Alain GUILLAUME & Marcel OTTE

1. Introduction

Le site gravettien de Maisières-Canal a été fouillé pour la première fois pendant les années soixante par Jean de Heinzelin et Paul Haesaerts (de Heinzelin, 1971, 1973; Haesaerts, 1978; Haesaerts & de Heinzelin, 1979). Deux zones archéologiques ont été découvertes à cette occasion; la première est identifiée comme le “Champ de Fouilles”, et la seconde, de moindre importance, comme “l’Atelier de Taille de la Berge Nord-Est”. En 2000, le Service de Préhistoire de l’Université de Liège a repris les fouilles dans la deuxième zone afin de réévaluer son étendue et la nature de son occupation (Miller *et al.*, 2000; fig. 1). Trois tranchées ont alors été ouvertes. La “Tranchée 3” a livré du matériel dans la couche NDC qui doit être mis en rapport avec “l’Atelier de Taille de la

Berge Nord-Est”. La “Tranchée 2” a également fourni des vestiges, mais dans la couche NB; il s’agit en fait d’une nouvelle concentration archéologique. Plus ancienne que celle de “l’Atelier de Taille”, elle en est séparée par quelques couches stériles pouvant approcher le mètre d’épaisseur. Les fouilles se sont poursuivies en 2001 dans ces deux tranchées, mais la “Tranchée 3” n’a livré que très peu de matériel en NDC. En revanche, la “Tranchée 2” a livré un matériel abondant dans la couche NB. Cet article présente les résultats préliminaires concernant la taphonomie du site et la nature du nouvel ensemble lithique de la couche NB.

2. Stratigraphie

En 2000, la “Tranchée 2” occupait une sur-

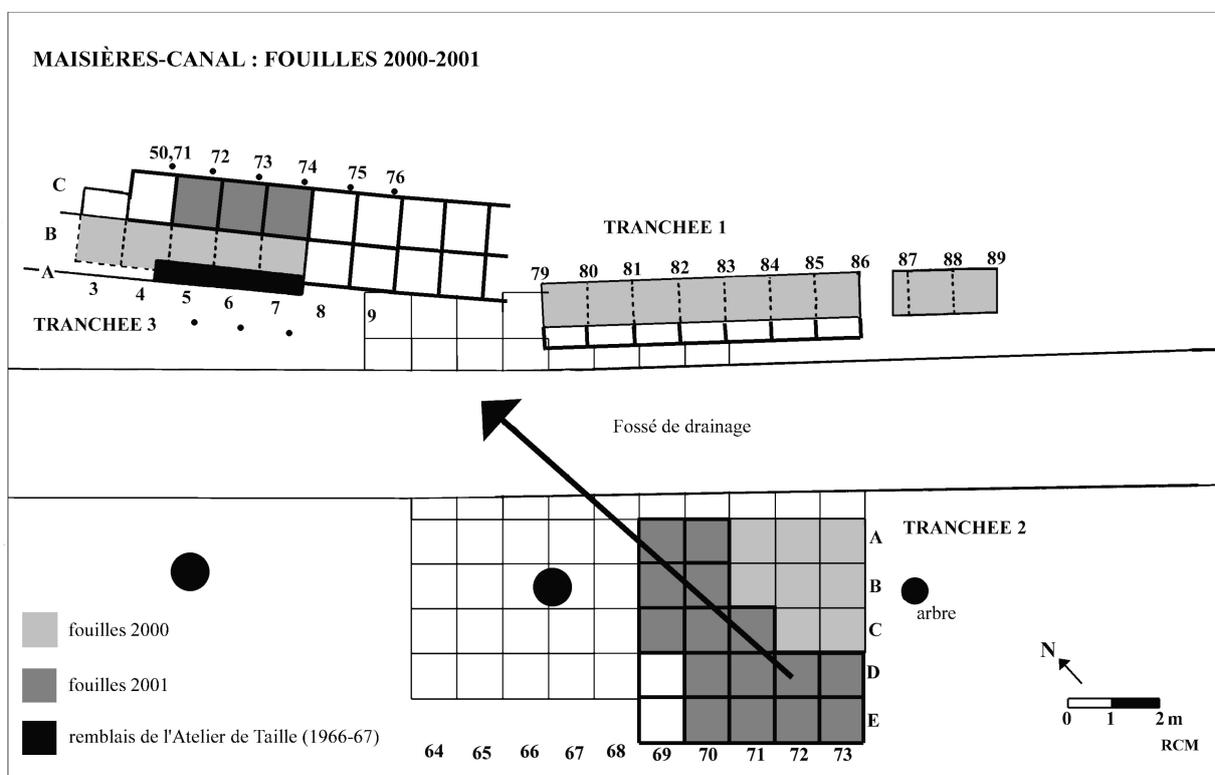


Fig. 1 – Plan du site.

face de 3 × 3 m (carrés 71-73 A-C). En 2001, cette zone a été élargie aux carrés 69-70 A-F et 71-73 D-F pour couvrir une surface de 5 × 6 m.

Pour faciliter la lecture de la séquence stratigraphique de la "Tranchée 2", les couches ont été numérotées. Les identifications en lettres font référence à la séquence géologique établie par P. Haesaerts pour cette partie de la vallée de la Haine (Haesaerts, 1978; Haesaerts & de Heinzelin, 1979). La première lettre ("N") est attribuée à la zone de la Berge Nord-Est. La couche archéologique découverte dans la "Tranchée 2" est identifiée en tant que couche 7 ou couche NB. La séquence stratigraphique est décrite, du sommet à la base, comme suit :

3.1. Déclivité de la couche

La couche 7 (NB) est constituée par un dépôt alluvial, sans doute régulièrement inondé par la Haine. Le profil 1 (73-70 D/E; fig. 2), parallèle au canal et orienté NNO-SSE, indique que le sommet de la couche est presque horizontal; il présente un coefficient angulaire de 0,01. La base s'incline légèrement vers le NNO mais reste horizontale dans les carrés 71-70 D/E; son coefficient est de -0,06. Le profil 2 (68/69 C-A; fig. 3), perpendiculaire au profil 1, indique que la couche s'incline uniformément vers le NNE selon un coefficient de -0,11. Le profil 3 (69-70 A; fig. 4) confirme finale-

Couche 1	talutage	couche moderne, humifère, contenant à la base une couche de blocs et de fragments de briques utilisés pour stabiliser la surface lors des travaux du canal (25-30 cm d'épaisseur)
Couche 2	NDC	limon gris-brun contenant des fragments de phtanite émoussés ; couche archéologique dans la "Tranchée 3", mais stérile dans la "Tranchée 2" (10-15 cm d'épaisseur)
Couche 3	NDB	fines bandes de limon grises et blanches en alternance, stérile (10-12 cm d'épaisseur)
Couche 4	NDA	limon argileux gris, homogène, stérile (10-15 cm d'épaisseur)
Couche 5	NCB	fine couche de limon brun clair, stérile (5-8 cm d'épaisseur)
Couche 6	NCA	argile limoneuse grise, homogène, stérile (25-30 cm d'épaisseur)
Couche 7	NB	limon argileux brun clair, homogène avec des taches d'oxyde de fer ; couche archéologique (8-10 cm d'épaisseur dans le carré 73D, mais d'environ 40 cm dans le carré 69C)
Couche 8	NA	limon sableux brun-olive avec des involutions, perturbé, stérile (20-25 cm d'épaisseur)
Couche 9	NSV	sable landénien vert, redéposé
Couche 10	NCR	craie d'Obourg (atteinte dans la Tranchée 1)

3. Taphonomie du site

Une première étape du travail fut d'établir le contexte géologique de l'occupation et l'intégrité de l'ensemble archéologique. Dans quelles proportions a-t-il été sujet à des processus d'altérations postérieurs ? L'ensemble archéologique peut-il être considéré comme *in situ* ?

ment une déclivité vers le NNO sur une pente globale vers le nord.

Les légères déclivités de la couche ne justifieraient pas un déplacement abrupt ou violent du matériel archéologique. Il se pourrait par contre que le matériel ait légèrement glissé, ce qui est suggéré par l'analyse de l'orientation et de l'inclinaison des artefacts (voir ci-dessous).

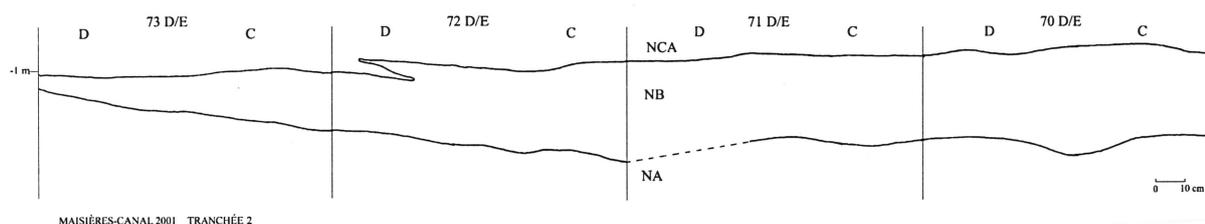


Fig. 2 - Profil 1 (73-70 D/E).

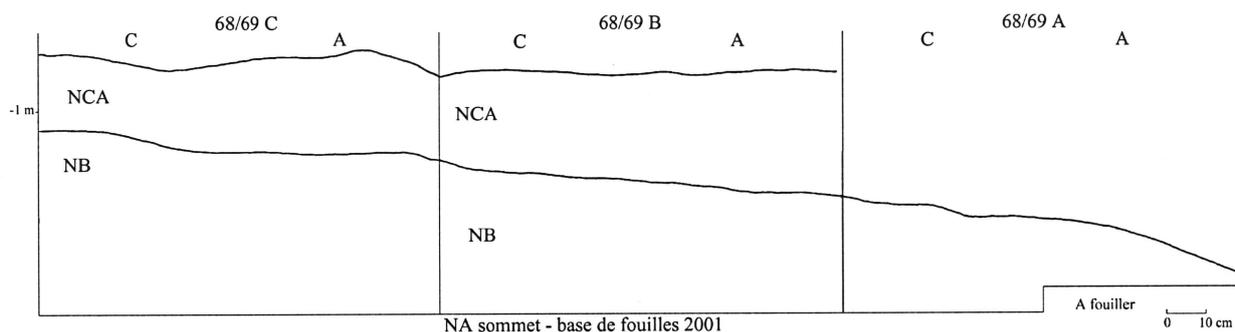


Fig. 3 – Profil 2 (68/69 C-A).

3.2. Orientation des pièces lithiques

L'orientation des pièces archéologiques sert d'indicateur quant à la direction éventuelle qu'elles auraient prise suite à un déplacement post-dépositionnel. Les artefacts alignés signaleraient alors un mouvement systématique du matériel, par exemple sous l'effet d'un ruisseau ou suite au glissement sur une pente raide. L'orientation des pièces de Maisières-Canal a été enregistrée lorsqu'elles étaient plus longues que larges; ce fut le cas 46 fois, dans une zone limitée du site. Les orientations semblent aléatoires, ce qui suggère l'absence d'un processus systématique de déplacement des artefacts. L'extension des fouilles en 2002 permettra d'élargir l'échantillon et de résoudre cette question avec plus de certitude.

3.3. Inclinaison des pièces lithiques

L'inclinaison des pièces, de l'horizontale à la verticale, peut également indiquer un déplacement du matériel par tassement ou suivant toutes sortes de perturbations. Par exemple, la plupart des plaquettes

en psammite du site magdalénien du Trou Da Somme a été découverte en position verticale, ce qui résultait de l'action violente d'une coulée de boue qui a transporté en masse l'ensemble archéologique d'une grotte supérieure vers une grotte inférieure (López Bayón *et al.*, 1998). Dans d'autres cas, où l'action est moins puissante, le matériel archéologique peut alors n'être que remué, mais pas réellement transporté.

L'inclinaison de l'axe longitudinal a été enregistrée pour 378 pièces lithiques. La plupart d'entre elles occupe une position horizontale ou presque (60,1%). Il reste cependant 39,9% du matériel découvert en position oblique ou verticale, ce qui suggère un faible degré de perturbation dans une aire restreinte du site.

3.4. Matière première

La matière première de l'ensemble lithique est en totalité constituée de silex local de bonne qualité : le silex d'Obourg. Les bords et les arêtes ne sont pas émoussés. La patine observée est bleuâtre et présente des traces d'oxyde de fer résultant de la présence de

MAISIÈRES-CANAL 2001 TRANCHÉE 2

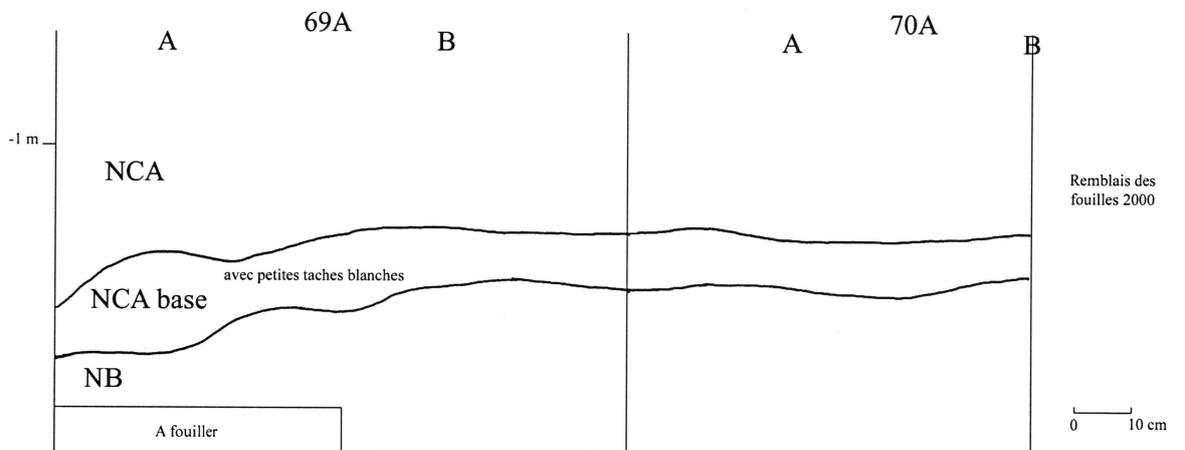


Fig. 4 – Profil 3 (69-70 A).

racines et d'actions chimiques. L'action des racines peut expliquer le déplacement et l'inclinaison des pièces.

3.5. Répartition spatiale des remontages

Des remontages ont été entrepris dans le but d'analyser la structure technologique de l'ensemble et son intégrité. Ils seront présentés plus loin mais nous pouvons dès à présent noter que la répartition spatiale des remontages apporte des arguments relativement à d'éventuelles perturbations.

Quatre catégories ont été définies pour indiquer l'espacement maximal entre deux pièces remontées dans une des trois directions (x, y, z) pour chaque série de remontages. La catégorie "0" indique une distance maximale comprise entre 0 et 5 cm, la catégorie "1" correspond à une distance entre 6 et 50 cm, la catégorie "2" à une distance entre 51 et 100 cm et la catégorie "3" à une distance supérieure à 100 cm. A ce moment, la distance maximale observée entre deux pièces remontées est de 211 cm sur l'axe x, de 185 cm sur l'axe y et de 18 cm sur l'axe z. Les catégories reflètent donc une dispersion horizontale sur les axes x ou y plutôt qu'un déplacement vertical sur l'axe z. Les fréquences sont résumées dans le tableau 1.

Catégorie de déplacement	Nombre de séries
0 (0-5 cm)	5
1 (6-50 cm)	11
2 (51-100 cm)	5
3 (> 100 cm)	3
Total	24

Tableau 1 – Nombre de séries de remontages par catégorie de déplacement.

Pour la catégorie 0, les cinq séries sont des lames ou éclats cassés; ils ont été brisés sur place sans déplacement postérieur. Pour la catégorie 1, les onze séries comprennent cinq lames ou éclats cassés et 6 remontages technologiques, dont une série de trois tablettes et des produits de décortilage primaire. Elles indiquent un faible coefficient de déplacement après la taille ou le bris. Pour la catégorie 2, les cinq séries sont composées d'un éclat cassé, d'une lame cassée et de trois séries technologiques, dont deux lames à crêtes successives. Pour la catégorie 3, les trois séries comprennent une lame cassée, un flanc cassé et une série de lames de décortilage secondaire.

Le flanc de nucléus a été cassé après la taille en deux phases distinctes au minimum. Les pièces sont séparées par 61 cm sur l'axe x, 151 cm sur l'axe y et 11 cm sur l'axe z suite au premier bris. Les deux derniers fragments sont restés associés suite à un

second bris par gélifraction.

La série des lames est la plus dispersée. Les quatre pièces se trouvent dans les carrés 69B, 70A et 71C.

Les données des remontages concernant la dispersion des pièces indiquent que, dans la majeure partie des cas, le matériel archéologique n'a pas subi beaucoup de déplacement. La plupart des lames et des éclats cassés peut être considérée comme *in situ* malgré quelques légers déplacements. Les remontages présentant un taux de dispersion plus élevé sont technologiques et s'étalent sur une distance maximale de trois mètres; ils peuvent donc refléter un transport anthropique direct.

En bref, la faible déclivité de la couche archéologique, l'absence d'alignement systématique des pièces et le degré relativement faible de dispersion des pièces remontées (remontages non technologiques principalement) soutiennent l'hypothèse que le site n'a guère été perturbé depuis son abandon. Les pièces en position oblique ou verticale suggèrent cependant quelques mouvements localisés, peut-être dus à l'action des racines et/ou au tassement du matériel dans un sédiment saturé d'eau.

Type de débitage	n	%
-pas encore déterminés-	85	6,64%
Éclats de retouche	268	20,94%
Éclats d'amincissement bifacial	2	0,16%
Éclats d'amincissement	30	2,34%
Petits déchets de taille	248	19,38%
Éclats	263	20,55%
Éclat à crête	1	0,08%
Éclats laminaires	5	0,39%
Lames	200	15,63%
Petits segments de lame	89	6,95%
Lames à crête premières	7	0,55%
Lames à crête secondaires	2	0,16%
Lamelles	28	2,19%
Chutes de burin	18	1,41%
Flancs	4	0,31%
Débris angulaires	11	0,86%
Éclats de ravivage de plan de frappe	5	0,39%
Tablettes primaires	9	0,70%
Tablettes secondaires	5	0,39%
Total	1280	100,00%

Tableau 2 – Fréquences des types de débitage de la totalité de l'ensemble lithique.

<i>Catégories de l'ensemble</i>			
	-pas encore déterminés-	85	6,64%
<i>Outils</i>	outils formels	23	1,80%
	lames et éclats légèrement retouchés ou utilisés	61	4,77%
<i>Produits de taille/ éventuels supports</i>	éclats	246	19,22%
	lames	252	19,69%
	lamelles	24	1,88%
<i>Débris secondaires</i>	petits déchets de taille	259	20,23%
<i>Préparation du nucléus</i>	produits secondaires de préparation des nucléus	17	1,33%
<i>Fabrication d'outils</i>	produits secondaires de fabrication des outils	312	24,38%
	Total	1280	100,00%

Tableau 3 – Structure de l'ensemble lithique.

4. L'ensemble lithique

4.1. Structure de l'ensemble

L'ensemble lithique (tableau 2) comprend 1280 pièces; il s'agit de lames, d'éclats, de lamelles, de lames à crêtes, de produits secondaires de préparation de nucléus (tablettes et flancs) et de déchets de taille (éclats de retouche et débris angulaires).

Le tableau 3 résume la structure de l'ensemble lithique en combinant type de débitage et catégorie technologique. L'outillage comprend des outils formels, des lames et des éclats légèrement retouchés ou utilisés. Les "produits de taille" sont des éclats intentionnels, des lames et des lamelles. Les "débris secondaires" font référence aux déchets de taille produits lors d'un enlèvement intentionnel. Les "produits secondaires de préparation des nucléus" sont des enlèvements plus grands, tels que les tablettes et les flancs; ils sont enlevés d'un nucléus lors de sa mise en forme ou lors du ravivage d'un plan de frappe. Les "produits secondaires de préparation des outils" comprennent les chutes de burin ainsi que des petits éclats

<i>Type d'outils</i>	<i>n</i>
Pièces tronquées	11
Grattoirs	4
Burins	2
Racloirs	1
Denticulés	3
Lames avec retouches continues sur un bord	2
Pièces légèrement retouchées ou utilisées	61
Total	84

Tableau 4 – Fréquence des différents types d'outils.

<i>Outils formels : type de débitage</i>		
	<i>n</i>	<i>%</i>
Lames	15	65,2
Éclats	3	13,0
Tablettes primaires	2	8,7
Éclat d'amincissement bifacial	1	4,3
Éclat laminaire	1	4,3
Éclat de ravivage de plan de frappe	1	4,3
Total	23	100,00

Tableau 5 – Types de supports d'outils formels.

de retouche. Il faut noter, cependant, que de tels éclats pourraient se produire lors du nettoyage de la lèvre d'un plan de frappe ou d'un arête; ils pourraient également être considérés, en partie au moins, comme des produits secondaires de préparation de nucléus.

4.2. Outillage

L'outillage se compose de 61 pièces légèrement retouchées ou utilisées et de 23 outils formels (voir tableau 4). Quinze des outils formels ont été réalisés sur des lames (cassées), 6 sur des éclats et 2 sur des tablettes (un denticulé et un burin) (tableau 5; fig. 5). Un racloir a notamment été réalisé sur un grand éclat primaire. Cinq chutes de burin sont retouchées. Alors que seulement deux burins ont été mis au jour jusqu'à présent, 18 chutes de burin attestent la présence de ces outils dans une plus large mesure. Les burins et les pièces tronquées sont finalement les types d'outils les plus communs dans l'outillage.

Les pièces légèrement retouchées sont des lames dans leur grande majorité, suivies par les éclats; des lamelles, une tablette et un éclat à

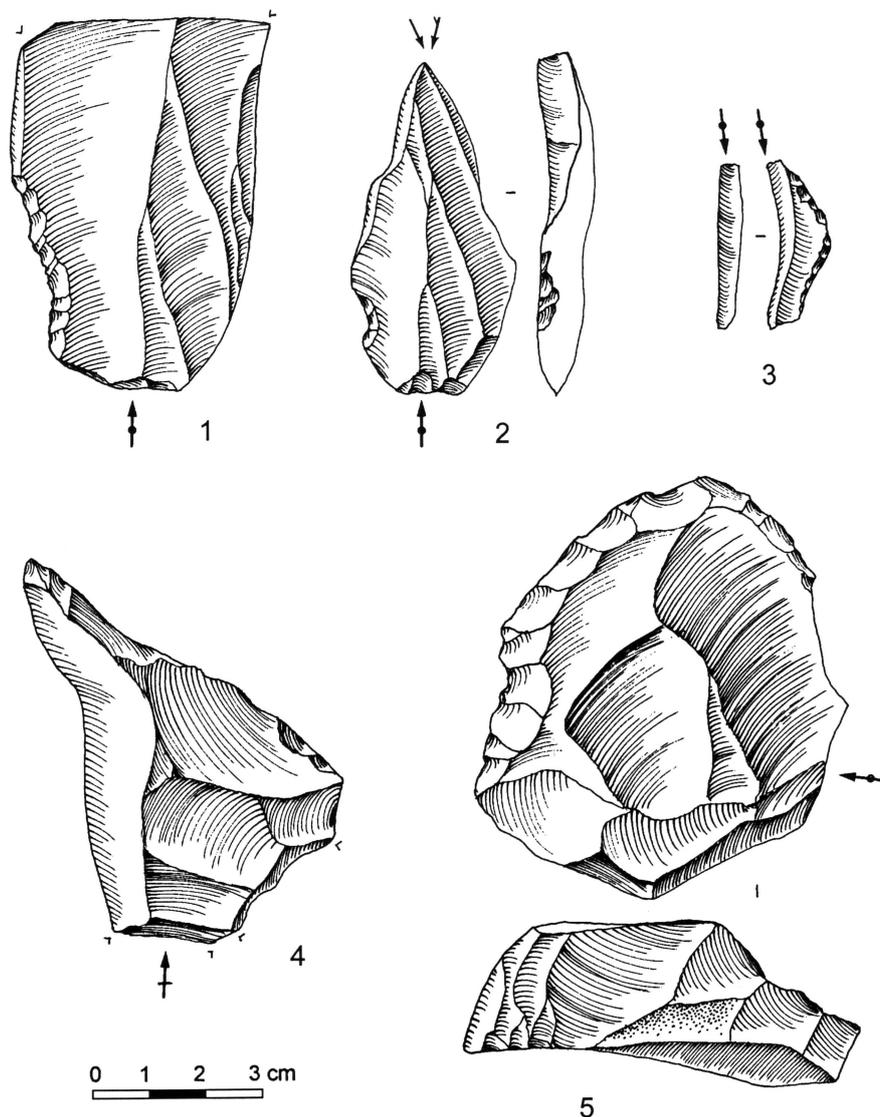


Fig. 5 – Outillage, Tranchée 2. 1 : lame à cran basilaire; 2 : burin dièdre d'axe; 3 : chute de burin préparée; 4 : éclat d'épannelage à préparation transversale, retouché; 5 : denticulé sur gros éclat de tablette.

crête présentent pourtant des retouches semblables (tableau 6). Ces marques se manifestent sous la forme, soit de retouches latérales ou distales, soit de petite encoche, soit simplement par la dégradation locale d'un pièce suite à son utilisation.

Seule une fraction de l'ensemble lithique est étudiée aujourd'hui; l'outillage suggère l'utilisation opportuniste des produits de taille, au moins pour l'utilisation d'outils sur le site. Il n'y a pas encore de preuve d'investissement dans la préparation d'outils plus élaborés, bien que de tels outils pouvaient être fabriqués pour l'exportation.

Tableau 6 (ci-contre) – Types de supports des pièces légèrement retouchées ou utilisées.

<i>Pièces légèrement retouchées ou utilisées :</i>		
<i>type de débitage</i>		
	<i>n</i>	<i>%</i>
Lames	29	47,54
Éclats	17	27,87
Chutes de burin	5	8,20
Lamelles	4	6,56
Éclats de ravivage de plan de frappe	2	3,28
Tablette primaire	1	1,64
Pièce esquillée	1	1,64
Éclat à crête	1	1,64
Lame à crête première	1	1,64
Total	61	100,00

	69	70	71	72	73
A	752	37	3	2	
B	353	19	9	6	2
C	12	23	15	7	1
D		4	10	14	3

Fig. 6 – Densité des pièces lithiques par carré.

4.3. Répartition du matériel lithique

La majorité des pièces lithiques a été récupérée dans deux carrés, les carrés 69A et 69B. Il faut en outre préciser que la densité du matériel diminue sur un axe diagonal en se dirigeant du carré

69A vers le carré 72D (fig. 6). Il semble donc que la “Tranchée 2” se trouve à la limite d’une occupation qui s’étendait plus vers le nord et qui reste à fouiller.

5. Remontages

Pour l’instant, 63 pièces lithiques se remontent en 24 séries distinctes (tableau 7), mais il est probable que certaines d’entre elles devront être associées après la prochaine campagne de fouilles. Ces séries sont actuellement divisées en deux ensembles : les remontages technologiques (9 séries) et les lames et éclats cassés (14 séries). Un remontage supplémentaire est le fruit de la gélifraction. Les pièces cassées permettent principalement d’évaluer l’intégrité de l’ensemble archéologique (voir ci-dessus). Les remontages technologiques permettent quant à eux une meilleure compréhension du comportement pendant l’occupation du site. Étant donné que les fouilles ne sont pas terminées, seules quelques remarques générales seront présentées ici. Des analyses techno-

Série n°	n	Description	Catégorie
11	6	Décorticage primaire – lames et éclats	Technologique
10	5	Décorticage primaire – avec racloir	Technologique
2	4	Décorticage secondaire – lames	Technologique
3	4	Éclats laminaires	Technologique
4	3	Deux lames à crête successives	Technologique
6	3	Série de 3 tablettes successives	Technologique
5	2	Décorticage primaire – éclats	Technologique
7	2	Décorticage primaire	Technologique
19	2	Deux éclats	Technologique
24	2	Petit éclat avec chute	Gélifraction
12	3	Flanc cassé	Cassé
9	3	Éclat cassé	Cassé
1	2	Lame cassée	Cassé
8	2	Éclat cassé	Cassé
13	2	Lame cassée	Cassé
14	2	Lame cassée	Cassé
15	2	Lame cassée	Cassé
16	2	Lame cassée	Cassé
17	2	Lame cassée	Cassé
18	2	Lame cassée	Cassé
20	2	Lame cassée	Cassé
21	2	Petit éclat cassé	Cassé
22	2	Petit éclat cassé	Cassé
23	2	Petit éclat cassé	Cassé

Tableau 7 – Remontages lithiques des campagnes de fouilles 2000-2001.

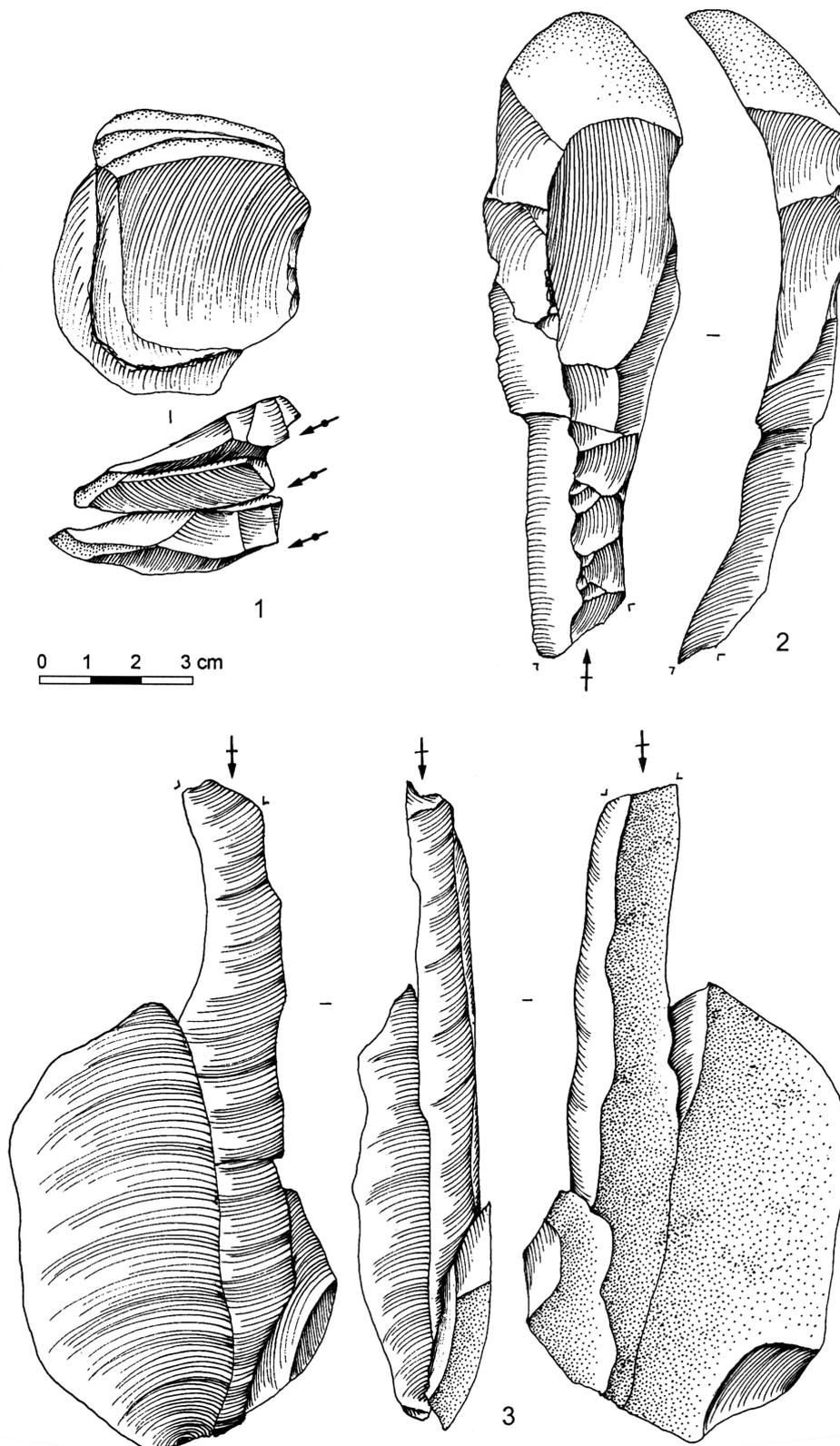


Fig. 7 – Remontages, Tranchée 2. 1 : trois tablettes successives (série n° 6); 2 : deux lames à crêtes successives (série n° 4); 3 : débitage à deux sens opposés et enlèvement transversal préparatoire (série n° 11).

logiques plus détaillées sont en cours et feront l'objet d'études ultérieures.

La majorité des séries technologiques représente la première phase de la taille du silex : enlèvement du cortex et mise en forme initiale d'un nucléus (séries 11, 10, 5, 7, 2, 19).

La série n° 6 est constituée de trois tablettes successives. Après que la première ait été enlevée, une lame non retrouvée a été débitée, puis les deux dernières tablettes ont été ôtées successivement. Finalement, la seconde des trois tablettes a été retouchée pour former un burin (fig. 7).

La série n° 4 correspond à une paire de lames à crête successives.

La série n° 10 comprend un racloir formé par les pièces 72B.1 et 72C.7 (fig. 8); il se remonte avec trois autres pièces trouvées ensemble dans les carrés 69A et 69B et constitue le premier enlèvement de la séquence de débitage. Il semble logique de penser qu'il a été utilisé sur le site, puis abandonné après cassure quelques mètres plus loin, ce qui expliquerait pourquoi il est séparé des autres éclats non retouchés.

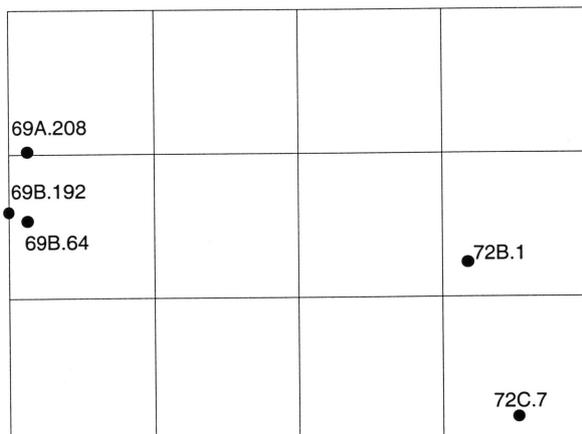


Fig. 8 – Répartition spatiale de la série n° 10.

La série n° 11 contient le plus grand nombre de pièces remontées en un seul ensemble (n=6). Les pièces n'étaient pas très dispersées et se trouvaient dans les carrés 69A et 69B (fig. 9); il s'agit de lames et d'éclats de décortilage primaire.

6. Restes fauniques

La faune n'est pas bien conservée. Néanmoins, les quelques pièces récupérées comprennent un fragment d'une côte de mammifère de grande taille (sans doute *Bos* ou *Equus* sp.), un fragment de bois de cervidé et deux dents fragmentaires de *Rangifer*

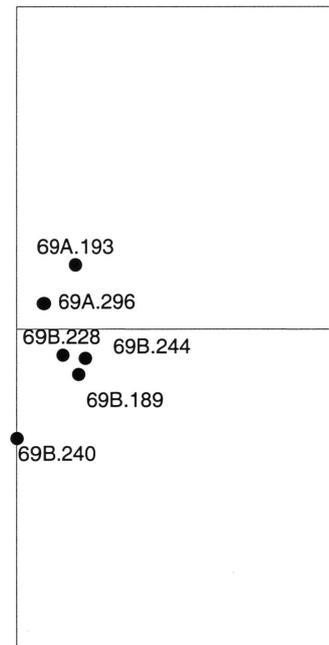


Fig. 9 – Répartition spatiale de la série n° 11.

tarandus (Pm-M et droite Pm₂₋₃) (identifications : I. López Bayón). Deux datations AMS sont en cours sur les ossements.

7. Conclusions

Le projet de fouille du site de Maisières-Canal a révélé l'existence d'une nouvelle occupation de plein air située non loin d'une source de silex de bonne qualité. Selon la stratigraphie, elle pourrait être datée entre 32.000 et 40.000 ans (Paul Haesaerts, comm. pers.) mais sa position chronologique doit être confirmée par datation radiométrique ainsi que par la fouille du reste du site qui permettra de déterminer plus avant la nature de l'industrie lithique. La fonction principale du site, d'après les résultats des deux premières campagnes de fouilles, semble avoir été l'approvisionnement en silex. La phase de décortilage et la mise en forme des nucléus – au moins – ont eu lieu sur le site. Comme pour les occupations gravettiennes postérieures de Maisières, le groupe préhistorique a été clairement attiré par l'abondance de silex de bonne qualité. L'occupation de la "Tranchée 2" est importante pour l'étude régionale du Paléolithique supérieur ancien en Belgique car, jusqu'à présent, ce type de site fait figure d'exception sauf pour les sites gravettiens de Maisières-Canal (Otte, 1976) et de la Station de l'Hermitage à Huccorgne (Straus et al., 2000).

8. Remerciements

Nous remercions vivement notre équipe d'étudiants de l'Université de Liège : Laurent Dedry, Virginie Deleau, Emmanuelle Dethier, Damien Flas, Emmanuel Gilmant, Denis Henrard, Benjamin Jacobs, Anaïs Laurent, Laurence Leblanc, Gilbert Magis, Yann Pastor, Elisabeth Plouvier, Laurence Remacle, Marie Zinnen. Merci à nouveau à la famille Desquesnes pour la gentillesse de leur accueil et à MM. N. Schiepers et F. L'Hoir (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Direction générale des voies hydrauliques) pour l'autorisation de réaliser ces fouilles. Ce projet est soutenu par la subvention 00/11450 de la Région wallonne, Division du Patrimoine, DGATLP.

9. Bibliographie

HAESAERTS P., 1978. Contexte stratigraphique de quelques gisements paléolithiques de plein air de Moyenne Belgique. *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 89 : 115-133.

HAESAERTS P. & DE HEINZELIN J. 1979. *Le site paléolithique de Maisières-Canal*. Dissertationes Archaeologicae Gandenses, XIX. Brugge, De Tempel.

DE HEINZELIN J., 1971. Le gisement Périgordien de Maisières-Canal (1966). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 82 : 63-76.

DE HEINZELIN J. 1973. *L'industrie du site paléolithique de Maisières-Canal*. Mémoires 171. Bruxelles, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique : 63 p., 45 pl.

LÓPEZ BAYÓN I., LÉOTARD J.-M., OTTE M., LACROIX Ph. & ANCION V., 1998. Le Trou da Somme (Hastière) : état de la question. Actes de la Sixième Journée d'Archéologie Namuroise, 28 février 1998. Gembloux : 19-32.

MILLER R., OTTE M. & HAESAERTS P., 2000. Maisières-Canal : rapport préliminaire des fouilles 2000 à l'Atelier de Taille de la Berge Nord-Est. *Notae Praehistoricae*, 20 : 85-92.

OTTE M., 1976. Observations sur l'industrie lithique de Maisières et sur les relations avec les autres ensembles périgordiens de Belgique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 73 : 335-351.

STRAUS L. G., OTTE M. & HAESAERTS P., 2000. *La Station de l'Hermitage à Huccorgne. Un habitat à la frontière septentrionale du monde gravettien*. ERAUL, 94. Liège.

Rebecca Miller, Alain Guillaume & Marcel Otte
Université de Liège
Service de Préhistoire
7, Place du XX Août, bât. A1
B - 4000 Liège
rmiller@ulg.ac.be
prehist@ulg.ac.be